

Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 25 septembre 2025, 18h00 à 20h00

Salle Pierrotet, Mairie du 5^e, 21 Place du Panthéon

En présence de

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Benjamin ISARE et Edouard CIVEL, Adjoints à la maire

Zeina MRAD, Chargée de Participation citoyenne

Conseillers de quartier : Annick GAUBERT, Françoise MANCHON COLLE, Véronique NASSOUR, Claudie

MEZIERES, Xavier MAZABRAUD, Caroline LEMERLE, Nadia LAIBI, Cyprien GAY, Philippe GALLAY,

Marième DIOP, Françoise-Marie FERAL, Michel DEVILLE, Matthieu CHOMETTE.

Ordre du jour :

Avancement du projet de la Cité de l’Innovation à Jussieu

- Etienne GARDERET, Directeur, Cité de l’Innovation
- Matthieu BOURDON, Chef de Projet, Cité de l’Innovation

Installation des trilib

- Patrick GRALL, Chef de la Direction de la Propreté et de l’Eau

Point sécurité et lutte contre les incivilités

- Emmanuel DROUARD, Chef de la Police Municipale
- Morwena RUIZ, Adjointe au Chef de la Police Municipale
- Jean-Luc KANCEL, Référent quartier, Police Municipale

Etat des lieux des fontaines

- Anne-Lise BARDEY-BOURGE, Cheffe de la Section Locale d’Architecture

Questions diverses :

1. Proposition de jardinière devant le 57, Cardinal Lemoine
2. Amélioration circulation piétonne carrefour Lagrange Quai de Montebello
3. Ouverture du jardin de l’École Polytechnique au public
4. Manque d’arceaux vélos rue Linné/rue des Arènes
5. Résultats expérimentation des pièges à rats connectés
6. Demande de contrôle des taux de pollution sortie bouche Maubert (RATP)
7. Tirage au sort prochain mandat des Conseils de quartier

Avancement du projet de la Cité de l’Innovation à Jussieu

La Cité de l’innovation de Sorbonne Université est localisée sur une parcelle du campus Jussieu initialement libre, à l’angle avec l’Institut du Monde Arabe.

Le chantier devrait être achevé fin 2025 avec une ouverture au public à l’été 2026. La base vie implantée en partie sur l’espace public, le long de la rue des Fossés Saint-Bernard, sera retirée en février 2026, sous réserve d’aléas techniques.

Le bâtiment, érigé par et pour Sorbonne Université, accueillera des amphithéâtres, des bureaux et laboratoires pour start-up, un théâtre, ainsi qu’une rue intérieure inspirée des passages couverts. Un jardin public et une terrasse végétalisée en toiture seront accessibles au public.

Cette cité a comme vocation de rassembler et de structurer un écosystème complet d’innovation. Il s’agit d’un lieu fédérateur où convergent des acteurs clés : la Société d’accélération de transfert technologique, un incubateur ainsi qu’un ensemble de jeunes entreprises issues directement des laboratoires de Sorbonne Université.

L’« hôtel d’entreprises » offrira environ 4,5 plateaux d’activités, représentant une capacité d’accueil de près de 150 personnes par plateau. À l’ouverture, dix structures seront hébergées : 8

start-ups, 1 incubateur et 1 société d'accélération, auxquelles s'ajouteront 2 unités internationales liées à l'innovation. Le modèle repose sur une occupation limitée, de trois à cinq ans, afin de jouer un rôle de tremplin et de permettre une rotation régulière des occupants.

Parallèlement, la Cité se veut un lieu d'ouverture sur la société civile et le monde socio-économique. Ses espaces publics — amphithéâtres, salles de séminaires, zones d'échanges — accueilleront salons, rencontres et événements scientifiques ou entrepreneuriaux.

Installation des trilib

Huit Trilib' ont été installés dans le 5^e arrondissement afin d'assurer un maillage homogène et faciliter l'accès de tous à ce dispositif de tri. Leur implantation reste complexe : ils nécessitent l'occupation de deux places de stationnement, une chaussée plane (pente inférieure à 5 %), des trottoirs suffisamment larges et l'absence de fenêtres d'habitation directes à proximité, car la collecte s'effectue par levage vertical.

Chaque point comprend quatre modules : un pour le verre (blanc), deux pour les déchets recyclables (jaunes) et un plus petit pour les biodéchets, introduit récemment pour compléter les points d'apport volontaire installés sur les marchés. Depuis le début de l'année, ces huit Trilib' ont permis de collecter environ 52 tonnes de verre, 36 tonnes de recyclables et 18 tonnes de déchets alimentaires.

Ce dispositif s'ajoute à la collecte sélective en porte-à-porte existante (verre et recyclables dans certains immeubles). Il facilite également la gestion des déchets des commerçants disposant de surfaces réduites, notamment pour les cartons. Deux modules ont été ajoutés en 2025, rue Poliveau et rue du Fer-à-Moulin, portant à huit le nombre de sites (Érasme, Gay Lussac, Bd Port Royal, Saint-Germain, Gril, Écoles), tandis qu'un neuvième est prévu en remplacement de celui de la rue de l'Estrapade.

Point sécurité et lutte contre les incivilités

Concernant la présence régulière de personnes à la rue, alcoolisées dans le square Paul Langevin à proximité immédiate des enfants, la police municipale indique qu'une unité d'appui aux personnes sans abri composée de 50 policiers et de travailleurs sociaux a été mise en place afin de gérer la cohabitation sur l'espace public dans le respect de la vie privée et des libertés des personnes et d'assurer une présence sur le terrain.

Un passage régulier des équipages s'effectue au niveau de ce square entre 9h30 et 12h avant que les agents d'accueil ne prennent leur service et entre 16h et 17h avec une surveillance étroite et présence jusqu'à la fermeture.

La police invite à solliciter le 3975 en cas de problème.

Une éviction est possible s'il y a un non-respect du règlement du jardin. Des réponses pénales sont aussi possibles pour ivresse, manifeste ou chiens dangereux sans muselières.

Etat des lieux des fontaines

L'état général des fontaines est assez dégradé et nécessite des travaux. Les fontaines du quartier Saint-Victor sont celles de Maubert, Sainte-Geneviève, Jussieu, Cuvier et Contrescarpe. La maintenance de ces fontaines est hebdomadaire et assurée par une entreprise. Sur l'espace de trois ans, environ 290k€ ont été alloués pour les 15 fontaines de l'arrondissement dont huit sont inscrites sur le budget participatif.

Deux de ces fontaines sont patrimoniales : celle de Cuvier et celle du Pot de Fer. Toute intervention nécessite l'autorisation des ABF et la Direction des Affaires Culturelles ce qui rallonge fortement les délais des interventions.

Fontaine Cuvier : date des années 1800, elle a profité d'un démoussage en 2024 pour mieux évaluer les travaux de restauration qui seront entrepris en 2026. La dernière rénovation de la pierre date de 1934. Le bassin devrait être desceller, traiter en usine et reposer. La restauration complète de la statue et du bassin est prévue en 2026/2027 avec un coût estimé à 700k€.

Fontaine Pot de Fer : date des années 1600. Des travaux de rénovation sont prévus en 2026 pour une enveloppe de 200k€. Le Space Invader (dessin en mosaïque sur le mur) sera conservé.

Les fontaines Bazeilles, Mouffetard, Contrescarpe, Monge et Estrapade ont été récemment rénovées. L'étanchéité et l'harmonisation des jets d'eau de la fontaine Sorbonne doivent être optimiser. Dans la poursuite de la rénovation annuelle, les fontaines Maubert et Sainte Geneviève seront rénovées en 2026 notamment pendant la trêve hivernale qui s'étend du début janvier à fin mars.

Il a été suggéré d'installer un panneau d'information détaillant les travaux effectués, devant les fontaines ainsi qu'une plaque qui mentionne la date de la réalisation de la fontaine et le nom de son architecte.

Questions diverses :

1. Création de jardinière devant le 57 rue Cardinal Lemoine face à la caserne des pompiers :
Un certain nombre de projets de végétalisation sont en instruction technique par la voirie. La restitution ne se fera pas dans les 6 prochains mois ; aucun engagement ne peut être pris avant les élections municipales (réserve électorale).
2. Amélioration de la circulation piétonne au bas de la rue Lagrange (trottoir côté impair, face au square Viviani) et à la traversée du Quai de Montebello ; Largeur du passage piéton, durée du feu, largeur du trottoir : Le service de voirie l'étudie, mais il semble que les possibilités d'action à cet endroit sont difficilement réalisables.
3. Ouverture du jardin École Polytechnique au public : La mairie va réitérer la demande auprès du Ministère de la Recherche à qui il appartient de décider ou non de cette ouverture. Il s'agit de réactiver une convention qui a déjà existé il y a une dizaine d'années même si les contraintes Vigipirate ont évolué depuis. À ce jour nous savons que les palissades du jardin seront décorées d'une exposition sur l'histoire de la Montagne Sainte-Geneviève.
4. Placement des arceaux à vélo : Surplus place Jussieu et manque rue Linné - rue des Arènes : la priorité a été donnée à d'autres rues à cause des travaux de Fraîcheur de Paris.
5. Résultats de l'expérimentation des pièges à rats connectés plutôt satisfaisant car il y a eu 39 captures en un mois (juillet), dont 37 au Square Paul Langevin. Globalement les riverains remarquent qu'il y a moins de rongeurs dans les rues.
6. Demande de contrôle des taux de pollution de la sortie bouche Maubert : Demande transmise à la RATP. Initialement la ventilation était faite par effet piston (dû au mouvement des trains). La pollution provient principalement des particules fines générées au freinage. À partir de 2026, les rames de la ligne 10 vont être remplacées par des nouvelles ; ce qui devrait réduire les émissions.
7. Vu le nombre d'absence de conseillers aux séances, proposition de revoir la composition des conseils de quartier pour la prochaine mandature. Initialement il y avait 10 titulaires et 10 suppléants.

La séance est levée à 20h30